

# MAIRIE D'ALSTING

- Moselle -

---

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Réunion du 28 juin 2013

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de séances de la mairie, le vingt-huit juin deux mille treize à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur HEHN Jean-Claude, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. SPOHR André, MONNET Jean-Luc, STAUB Martial, FERSING Gérard, LINDAUER Liliane, WEBER Brigitte, THUMSER Monique, SCHERER Joseph, ANSTETT Urbain, MEYER Ana Mercedes, FEISS Dominique, WARING Elisabeth, WEISLINGER Jean-Léon, MEYER Denis, WARING Stéphane.

**Absents excusés** : THIL Thérèse ; BRACH Patrick ; CHARLES Amanda ; MICHELS René ; ZITT Dominique.

**Absents non excusés** : HUWER Pierre.

**Procurations** : THIL Thérèse à MONNET Jean-Luc ; BRACH Patrick à WEBER Brigitte ; MICHELS René à STAUB Martial ; ZITT Dominique à SPOHR André.

Le compte-rendu de la réunion du 30 mai 2013, est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La proposition de Monsieur le Maire de rajouter le point suivant :

D) 2) Subvention Conseil Général Pacte II-Terrain de Football est accepté à l'unanimité.

### D) FINANCES

#### 1) REFLEXION SUR LA COMPETENCE DE L'EAU (TRANSFERT)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la situation financière actuelle de notre régie d'eau. Il propose à l'assemblée une réflexion sur l'avenir de notre régie d'eau, en s'appuyant sur une présentation globale incluant l'historique, l'équipement, la partie financière ainsi que les investissements futurs. Le but de cette présentation était de savoir comment envisager l'avenir d'un tel service.

#### 2) SUBVENTION CONSEIL GENERAL PACTE II-TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 30 mai 2013, il avait été décidé que suite à l'absence de subvention du CNDS, et étant dans l'impossibilité d'affecter l'ensemble de la dotation de garantie du PACTE II, d'augmenter l'autofinancement du projet de rénovation du terrain de football.

Après plusieurs discussions avec le Conseil Général, la possibilité d'attribuer l'ensemble de la dotation garantie du PACTE II, nous est finalement accordée.

Monsieur le Maire propose donc, en l'absence de subvention du CNDS, d'attribuer l'ensemble de la dotation de garantie du PACTE II pour la rénovation du terrain de football.

Le Conseil Municipal, accepte par 19 voix pour et une abstention (MEYER Ana-Mercedes), d'allouer la totalité de la dotation de garantie du PACTE II sur ce projet.

### II) URBANISME

#### 1) REGULARISATION DE VENTE DE TERRAIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée, d'une demande de la famille VON KNECHTEN qui souhaite régulariser une partie de leur terrain. En effet celle-ci souhaite céder une partie du terrain appartenant à Mme Veuve VON KNECHTEN, terrain se situant devant sa maison d'une surface de 119m<sup>2</sup>, utilisé actuellement comme trottoir.

D'autre part, la commune cède un délaissé d'une surface de 14m<sup>2</sup> situé entre le domaine public et l'immeuble de M. et Mme VON KNECHTEN Jean-Marc, le long de la rue Corneille. Cette demande est motivée par le fait que M. VON KNECHTEN entretient déjà cette parcelle communale.

L'ensemble des frais seront à la charge du demandeur.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité cet échange de terrain pour M. VON KNECHTEN Jean-Marc et cette régularisation pour la famille VON KNECHTEN.

## 2) ACHAT ET VENTE DE TERRAINS

### A) Terrain WEILAND Léon

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le souhait de la municipalité de se porter acquéreur de parcelles situées rue de l'église (Section 13 parcelles 168-169-384) et appartenant aux héritiers WEILAND Léon. D'une superficie totale de 5,59 ares, ces parcelles pourraient être utiles à l'avenir pour la commune.

L'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à entamer avec les propriétaires des discussions pour décider d'un prix de vente.

### B) Terrain DUVERNELL Stéphane

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 15 mars 2013, le Conseil Municipal avait statué pour vendre des terrains situés en haut de la rue des Fleurs, au prix de 50 €/are à M. DUVERNELL Stéphane, pour y déposer quelques ruches et y mettre des arbres fruitiers. Il conviendrait de rajouter les parcelles suivantes : section 21, parcelles 87 et 88, au même prix que dans la précédente délibération.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le fait de rajouter la vente de ces parcelles (pour un total de 26,74 ares) à M. DUVERNELL Stéphane.

## III) INFORMATIONS

### 1) Bois d'œuvre proposé en vente.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le garde forestier nous a proposé de vendre une partie du bois, en bois d'œuvre (pour 141 m<sup>2</sup>) au lieu de bois de façonnage, et ainsi bénéficier d'une meilleure recette pour ce lot.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

La séance a été levée à 20h45  
Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire :